



APPEL D'OFFRES PUBLIC

TRAVAUX D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE RUES SAINT-LOUIS, NOTRE-DAME, SAINT-MÉDARD, DOLLARD, LETARTE ET SAINTE-JEANNE-D'ARC

PROJET N° : 2021-02

Propriétaire : **Ville de Warwick**
8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (QC) J0A 1M0

Firme ingénieur : **EXP**
50, route de la Grande-Ligne, Victoriaville (QC) G6T 0E6

Description : La Ville de Warwick demande des soumissions pour la réfection des rues Saint-Louis, Notre-Dame, Saint-Médard, Dollard, Letarte et Sainte-Jeanne-d'Arc à Warwick. Ces travaux incluent notamment :

- a) Le remplacement des conduites d'eau potable, d'égout sanitaire et d'égout pluvial;
- b) La réfection de la structure de chaussée et des trottoirs;
- c) Les travaux de resurfacement sur la rue Saint-Louis entre les rues Hôtel-de-Ville et Notre-Dame;

Documents de soumissions : Le document complet d'appel d'offres peut être obtenu à compter du 18 janvier 2023 en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) par téléphone au 1 (866) 669-7326, ou en consultant le site Web (www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence 1677069. Toute demande de renseignements doit être adressée par écrit à l'ingénieur concepteur, M. Gino-Karl Marcil au courriel suivant : gino-karl.marcil@exp.com.

Garantie de soumission : Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission incluant les taxes, sous forme d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé.

Admissibilité : Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et dans les territoires visés par l'Accord de Libre-Échange Canadien (ALEC) et l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Clôture des soumissions : Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Warwick situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (Québec) J0A 1M0, jusqu'à **11 heures le mardi 14 février 2023**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. La date limite fixée pour la réception des plaintes à l'égard du processus de demande de soumissions est le 2 février 2023.

La Ville de Warwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation et aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Warwick, ce 18 janvier 2023.

Matthieu Levasseur, M.A.P.
Directeur général
Ville de Warwick